

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL 2019 – U52
Indications sur les attentes – C1906-FHG HGEC 2

Le règlement d'examen précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à évaluer « la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire-géographie », ainsi que les connaissances et compétences en enseignement moral et civique (EMC) des candidats.

« L'épreuve [...] comporte trois parties, notées respectivement 9, 4 et 7 points ». Cette répartition est **immuable**.

Une **évaluation globale** de chaque partie permet de prendre en compte tout élément de réponse pertinent par rapport au sujet même s'il ne figure pas dans les éléments attendus.

Dans cette perspective il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction n'est pas un barème dégressif où il s'agirait de soustraire des points par rapport à une production idéale ; c'est un **barème cumulatif** et la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée ;
- **l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé** ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- Il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice, de façon à ce que l'on ne puisse pas imaginer qu'un exercice n'a pas été corrigé ou pris en compte dans la note globale.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des « **capacités attendues** » ou « **compétences** » en EMC, des « **éléments attendus** » et ceux qui contribuent à la « **valorisation** » de la note finale.

Les « capacités et éléments attendus » sont ceux que l'on doit retrouver dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.

Les « éléments de valorisation » portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation attribué doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total de points)

Première partie : Géographie (sujets d'étude)
(9 points)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Sujet 1 : L'Union européenne et ses territoires

• **Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)**

1) Complétez la légende de la carte en ANNEXE 1 avec les éléments suivants :

- Les institutions européennes,
- Espace Schengen,
- Union européenne.

• **Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)**

2) Associez en ANNEXE 1, la définition correspondant à chacun des dispositifs européens proposés ci-dessous :

- FEDER,
- Erasmus,
- Frontex.

Capacités attendues

Parmi les capacités, on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :

- Compléter une carte simple, un croquis simple relatifs à la situation étudiée,
- Localiser une situation par rapport à des repères,
- Expliquez les enjeux de la situation étudiée,
- Utiliser le vocabulaire disciplinaire,
- Restituer les principales connaissances et notions.

Éléments attendus

2) **FEDER** : Fonds structurels visant à réduire les écarts entre les régions (réalisation d'infrastructures, investissements productifs).

Erasmus : Programme destiné aux étudiants et qui favorise les échanges culturels et éducatifs intercommunautaires.

Frontex : Agence européenne chargée de la surveillance des frontières marines et terrestres de l'Union européenne.

3) **Zone euro** : ensemble des pays de l'Union européenne ayant adopté une monnaie unique : l'Euro

Parlement européen : assemblée composée de députés élus démocratiquement par les citoyens des 27 pays de l'Union européenne.

Éléments de valorisation

- Toute connaissance pertinente sur les institutions européennes (leur rôle respectif, exemple de pays membres, ou de règlements européens votés au Parlement européen...) et sur les politiques européennes concernées.
- Toute précision concernant les dates de création ou les atouts de la zone euro et du parlement européen.

OU

Sujet 2 : Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français

- *Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)*
 - 1) Faites figurer et nommez sur la carte en ANNEXE 2 :
 - une région industrielle en reconversion,
 - une ligne ferroviaire à grande vitesse,
 - trois zones industrialo-portuaires.

- *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)*
 - 2) Décrivez un exemple local d'aménagement du territoire en précisant les objectifs visés et les acteurs impliqués.

 - 3) Comment l'État lutte-t-il contre les inégalités territoriales ? Vous répondrez à cette question en cinq à dix lignes.

Capacités attendues

Parmi les capacités, on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :

- Compléter une carte simple, un croquis simple relatifs à la situation étudiée,
- Localiser une situation par rapport à des repères,
- Expliquez les enjeux de la situation étudiée,
- Utiliser le vocabulaire disciplinaire,
- Restituer les principales connaissances et notions.

Éléments attendus

Les éléments suivants peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité :

- 2) Tout exemple d'aménagement du territoire où sont précisés les acteurs et les enjeux est accepté.
- 3) Toute réflexion qui évoque la lutte contre les inégalités territoriales comme un des enjeux de la politique d'aménagement du territoire de l'État, ou tout exemple pertinent d'aménagement du territoire initié par l'État qui lutte contre les inégalités territoriales.

Éléments de valorisation

- La précision des explications et la pertinence des exemples proposés,
- Le souci de localiser les exemples choisis,
- Toute réflexion sur les enjeux et les difficultés des politiques d'aménagement du territoire.

| | |
|---|------------|
| Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités | |
| Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique | |
| Repère de l'épreuve : C1906-FHG HGEC 2 | 3/8 |

ANNEXE 1 (à compléter)

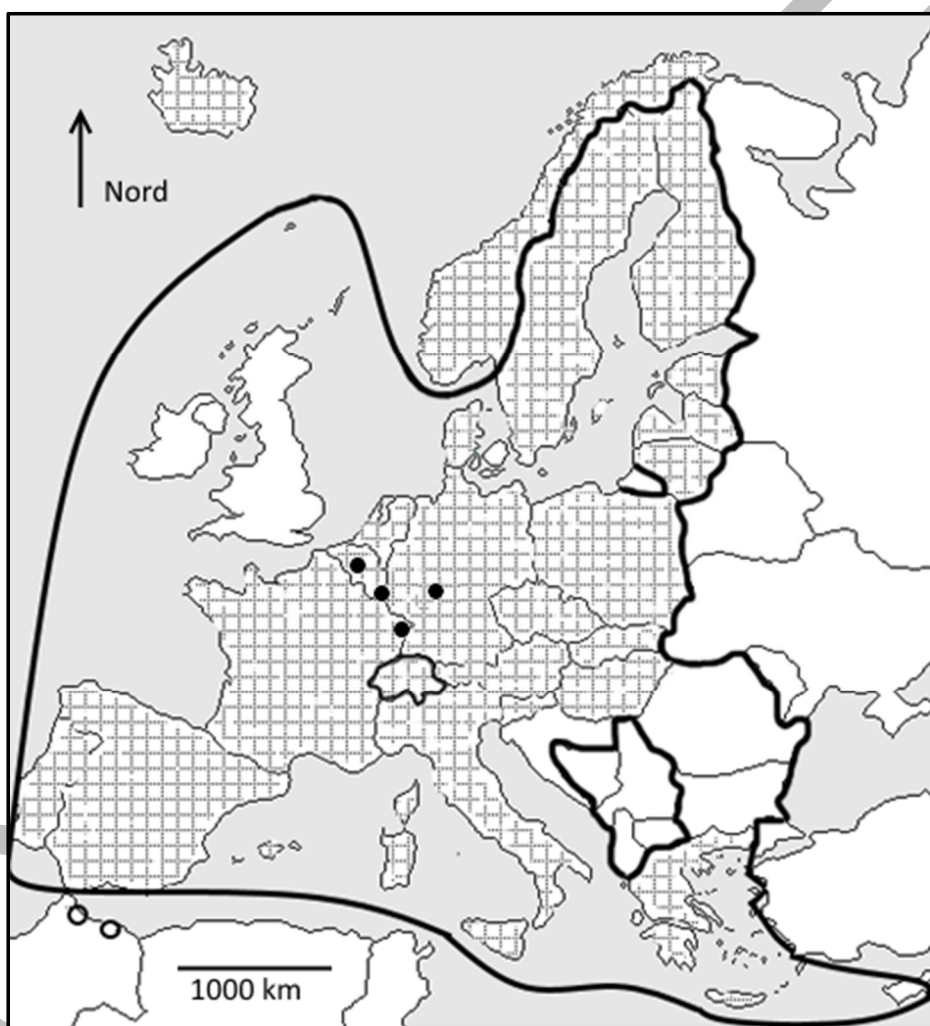
À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 1 : L'Union européenne et ses territoires

1) Complétez la légende de la carte ci-dessous avec les éléments suivants :

- Les institutions européennes,
- Espace Schengen,
- Union européenne.

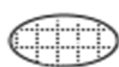
L'Union Européenne et l'espace Schengen au 1^{er} janvier 2018.



LÉGENDE



Union européenne



Espace Schengen



Les institutions européennes

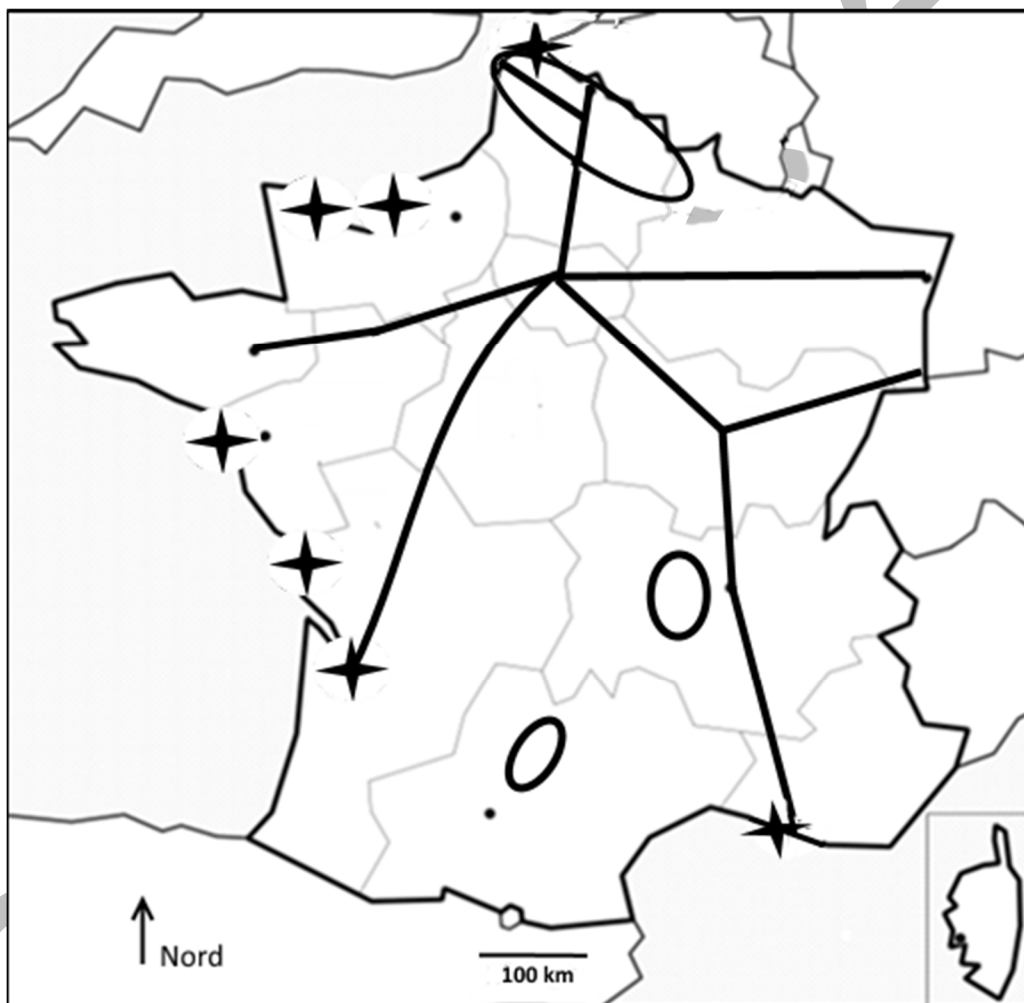
ANNEXE 2 (à compléter)

À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 2 : Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français

1) Faites figurer et nommez sur la carte en **ANNEXE 2** :

- une région industrielle en reconversion,
- une ligne ferroviaire à grande vitesse,
- trois zones industrialo-portuaires.



LÉGENDE



Zone industrialo-portuaire



Région industrielle en reconversion



LGV

Deuxième partie : Enseignement moral et civique (4 points)

Compétences mises en œuvre

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu
- Mobiliser les connaissances exigibles
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique

Sujet : Neutralité et signes religieux en entreprise

QUESTIONS :

- 1) Définissez la valeur républicaine évoquée dans ces documents.
- 2) Relevez dans les documents, deux arguments juridiques qui limitent le port ostensible de signes religieux dans le cadre de certaines entreprises privées.
- 3) À l'aide des documents et de vos connaissances, indiquez deux situations dans lesquelles le port ostensible de signes religieux peut-être toléré au sein des entreprises

INTRODUCTION

Ce sujet s'inscrit dans la question « *Pluralisme des croyances et laïcité* », et porte sur les connaissances du programme : « laïcité, la diversité des croyances et pratiques religieuses dans la société française ».

Il prend en compte les compétences :

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu,
- Mobiliser les connaissances exigibles,
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.

Elle vise à réfléchir la neutralité et au port de signes religieux en entreprise, à questionner la dimension juridique de la laïcité sur les lieux de travail relevant du secteur privé.

Éléments attendus

Les éléments suivants peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité :

- Une définition de la notion de laïcité,
- Au moins deux des arguments suivants :
 - L'article de loi L. 1321-2-1 qui « instaure la neutralité et limite l'expression des convictions personnelles... »,
 - Le respect de la jurisprudence qui encadre les dispositions de neutralité dans les règlements intérieurs,
 - Les arrêts des différentes cours de justice (Cour de Cassation, et CJUE) sur des litiges concernant le principe de laïcité au travail,
 - On accepte aussi le règlement des entreprises qui interdit le port de signe religieux, car il reprend des textes juridiques en vigueur.
- Toute situation relevée dans les documents qui mentionne la tolérance accordée aux employés qui ne sont pas en contact avec la clientèle ou dont le port de signes religieux ne gêne pas l'activité de l'entreprise. On attend du candidat qu'il observe que les entreprises privées n'ont pas les mêmes règles et obligations que les services publics sur la question de la laïcité.

Éléments de valorisation

- Le rappel des exigences légales du respect du principe de laïcité,
- Toute précision sur l'interdiction de toute mesure discriminatoire.
- Des précisions sur la différence de statut et de mission entre entreprise privée et service public.

Troisième partie : Histoire (situations)
(7 points)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Compétences mises en œuvre

- Repérer la situation étudiée dans le temps
- Mettre en œuvre les démarches et connaissances du programme d'histoire
- Exploiter des documents pour analyser une situation historique

Sujet 1 : Les 14 points de Wilson

QUESTIONS :

- 1) Qu'appelle-t-on les « 14 points » du président Wilson ?
- 2) Relevez, dans le texte ci-dessus, deux expressions qui font directement référence aux 14 points de W. Wilson.
- 3) Quelles relations entretiennent les États-Unis avec le reste du monde après la Première Guerre mondiale ?

Capacités attendues :

- Parmi les capacités, on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :
- Raconter et caractériser un événement historique.
 - Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec les connaissances.
 - Dégager l'intérêt et la limite du document.

Éléments attendus :

Les éléments suivants peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité :

Wilson expose son programme de 14 points dès janvier 1918. Il vise notamment à la création d'une association des nations, au respect des nationalités (pour régler le problème des frontières), au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à établir une paix durable.

Lignes 3-4 (*préceptes d'une sagesse*) ; lignes 5-6 (*l'établissement d'une paix durable*) ; lignes 21-22 (*que chaque peuple doit être laissé libre de déterminer lui-même le régime sous lequel il veut vivre*) ; lignes 25-26 (*enfin, aux vœux du président Wilson, en faveur d'une Société générale des Nations*)

Après la première Guerre mondiale les Etats-Unis n'adhèrent pas à la SDN (Non ratification par le Congrès). Ils se mettent en retrait politiquement mais maintiennent et intensifient leurs relations commerciales avec l'Europe.

Éléments de valorisation :

On valorise les réponses faisant preuves de connaissances au-delà des attendus, d'une maîtrise des capacités visées et de qualités particulières de raisonnement et d'expression.

OU

Sujet 2 : Le plan Marshall

QUESTIONS :

- 1) En quoi consiste l'aide dont parle le général Marshall dans le texte ?
- 2) Expliquer la phrase soulignée ?
- 3) À l'aide du texte et de vos connaissances, racontez en 5 à 10 lignes les débuts de la Guerre froide en Europe.

Capacités attendues :

Parmi les capacités, on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :

- Caractériser un personnage et son action en rapport avec la situation étudiée.
- Relever et classer les informations contenues dans le document.
- Dégager l'intérêt et les limites du document.
- Expliquer le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée.

Éléments attendus :

Les éléments suivants peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité, pour l'ensemble des trois réponses :

Les candidats pourront expliquer la nature de l'aide américaine s'appuyer sur les éléments suivants : « pour aider à rétablir la santé économique du monde », pour lutter « contre la famine, la pauvreté, le désespoir et le chaos », « Son but doit être la renaissance d'une économie active dans le monde », pour « que soient créées les conditions politiques et sociales où de libres institutions puissent exister. ». Il s'agit d'une aide économique (13 milliards de dollars) et d'une aide matérielle destinées aux pays européens pour qu'ils se reconstruisent mais aussi d'une stratégie destinée à endiguer l'expansion du communisme en Europe.

Après son refus d'accepter ce plan, l'URSS fait pression sur les pays de l'Europe de l'Est pour qu'ils en fassent de même.

Conséquences : mise en place d'une division de l'Europe; bipolarisation, développement de la Guerre froide, mise en place de démocraties populaires à l'Est, constitution d'alliance militaires, présence militaire des États-Unis et de l'URSS en Europe.

Éléments de valorisation :

On valorise les réponses faisant preuve de connaissances au-delà des attendus, d'une maîtrise des capacités visées et de qualités particulières de raisonnement et d'expression.

| | |
|---|-----|
| Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités | |
| Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique | |
| Repère de l'épreuve : C1906-FHG HGEC 2 | 8/8 |